

Le domaine de Sers, vers un parc écologique et pédagogique

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Novembre 2016 – Mai 2017

BUDGET

100 000 € (maison du jardinier), 15 000 € (aménagement d'un jardin pédagogique), 4 800 € (aménagements du lac)

PARTENAIRES

Lycée agricole de Montardon, Fonds de financement de la transition énergétique

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.pau.fr/1913-la-maison-du-jardinier.htm

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Éducation à l'environnement et au développement durable

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Ville de Pau (64)

PILOTE

Ville de Pau
Hôtel de France
2, bis place Royale - BP 547
64010 PAU Cedex
05 59 27 85 80
www.pau.fr

Alexia QUINTIN

Direction Nature et Patrimoine
Végétal
05 59 80 60 93
a.quintin@agglo-pau.fr

Aménagé sur environ 110 hectares, le domaine de Sers accueille les serres municipales de Pau, la Maison de la Nature et de l'Environnement et un centre d'entraînement hippique. Localisé sur une continuité écologique prioritaire de l'agglomération paloise, les choix d'aménagements et de modalités de gestion du parc ne favorisaient pas la biodiversité du site ni sa fonctionnalité écologique de corridor. En 2016, un projet de rénovation du site, visant à l'ouvrir au public, a permis d'en développer la biodiversité. Dans cet objectif, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- La renaturation des berges du lac : plantation d'une ceinture d'hélophytes permettant d'améliorer la capacité d'accueil de la faune (abris, nidification des oiseaux d'eau, milieu de vie et d'émergence des odonates, fixation des berges, filtration de l'eau, etc.). En complément, deux zones de roselières ont été plantées pour augmenter l'attractivité du plan d'eau et la qualité de son eau ;
- La mise en place d'un plan de gestion différenciée sur le domaine. Deux niveaux d'entretien ont ainsi été définis : entretien régulier des abords de l'aire de jeux et des chemins, fauche tardive du reste du domaine. Pour cela, du nouveau matériel a été acquis (faucheuse et endaineuse). Une bande d'entretien est systématiquement tondue le long des zones de gestion extensive afin de marquer le caractère volontariste de cette gestion ;
- La réalisation de petits aménagements d'accueil de la faune et de la flore lors d'ateliers pédagogiques (nichoirs à oiseaux, mares, etc.) ;
- L'ouverture de la maison du jardinier, centre pédagogique sur la biodiversité, et le jardin au naturel. Depuis mars 2017, elle anime toute l'année les activités pédagogiques autour du jardin, les démarches participatives de végétalisation des rues, le suivi des jardins familiaux, tout en assurant la formation continue des jardiniers de la ville. Un jardin pédagogique est ainsi présent sur le site pour assurer les formations et démonstrations autour de la gestion différenciée, la biodiversité au jardin et le jardinage au naturel.

Le domaine est principalement fréquenté par le grand public, surtout familial, et les animations s'adressent aux jardiniers amateurs, aux scolaires et à des publics spécifiques (handicap, etc.).





RÉSULTATS OBTENUS

- **Succès de l'ensemble** des actions et animations proposées par la maison du jardinier et de la nouvelle vocation pédagogique du site.
- **Toutefois, la diversification** des vocations et des usages du domaine et le changement de gestion ne sont pas encore partagés par tous.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **Manque d'adhésion** des jardiniers, en charge de l'entretien du domaine, à la gestion différenciée, ce qui ralentit sa mise en place au quotidien ;
- **Difficulté de concilier** les enjeux des activités hippiques organisées sur le domaine et les enjeux de gestion du site ;
- **Réponse à apporter** à l'augmentation de la fréquentation et l'afflux de nouvelles demandes d'usagers (comme les courses de vélo) non partagée par les décideurs (notamment les élus) ;
- **Face à ces difficultés**, l'objectif pour 2018 d'accompagner et valoriser cette démarche via la labellisation « Ecojardin » du parc a ainsi été repoussé.

SOLUTIONS APPORTÉES

- **Mise en place** d'un plan de gestion du site et d'un règlement adopté par les élus afin de partager et asseoir la nouvelle vocation du domaine et ses modalités de gestion.
- **Formation interne** à la gestion différenciée des agents en partenariat avec le CNFPT afin de mieux accompagner le changement.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- **Les espaces pédagogiques** vont être développés sur le site (observatoire à oiseaux, nouvelles mares, rucher pédagogique, etc.)
- **Proposer un meilleur accompagnement** des agents pour la mise en place de la gestion différenciée et des usages du site.

TÉMOIGNAGE

Anticiper les moyens d'accompagner le changement de gestion et de vocation d'un site auprès des usagers et des agents en charge de son entretien par une meilleure association à la définition du projet, par de la formation.

Importance du portage politique du projet.